

Nous n'avons pas été les seuls, bien entendu, à demander aux dirigeants chinois d'arrêter le carnage et de revenir aux méthodes paisibles pour régler leur crise politique. Après le début de l'intervention militaire, la plupart des gouvernements occidentaux, beaucoup de gouvernements étrangers et même les partis communistes de certains pays ont condamné la brutalité des méthodes employées pour libérer la place Tien An Men et pour écraser la dissension des étudiants et d'autres civils.

Le gouvernement canadien reste disposé à fournir, sur demande ou au besoin, de l'assistance humanitaire ou des fournitures.

En évaluant les mesures qui doivent accompagner notre condamnation de la tuerie, nous devons nous rappeler qu'il faut sauvegarder la vie des Canadiens tout en exerçant des pressions sur le gouvernement chinois.

Au moment où la violence a éclaté, il y avait environ 600 résidents canadiens en Chine, dont la moitié environ à Beijing. Il y avait, en outre, des gens d'affaires et des touristes en visite un peu partout sur le territoire chinois. À cause de la violence qui a éclaté à Beijing, nous nous inquiétons surtout de la sécurité de ceux qui se trouvent dans la capitale. Au cas où l'armée renouvellerait ses attaques contre les universités, notre ambassade a décidé, par mesure de précaution, d'évacuer tous les Canadiens des campus universitaires de la ville, soit quelque 75 étudiants, à qui elle offre un abri temporaire. Nous sommes constamment en communication avec notre ambassadeur, Earl Drake, et nous avons des plans d'urgence en vue de l'évacuation de ces étudiants ainsi que des autres Canadiens et du personnel de notre ambassade à Beijing. Nous avons pris des dispositions pour disposer dans de très brefs délais d'avions pour évacuer les Canadiens et les transporter dans des villes asiatiques voisines, et de là on pourra les transporter ailleurs au besoin.

Monsieur le Président, nous avons en effet décidé il y a environ une heure de conseiller aux Canadiens encore à Beijing de quitter la ville. Le personnel de notre ambassade les aidera à préparer leur départ. J'aviserais naturellement la Chambre si nous décidons de procéder à une évacuation complète.